



Achat de terrain dans une zae refusé

Par **Gallée**, le **01/11/2010 à 13:12**

Bonjour,rnrnBonjour,rnrnEtant sur le point de créer ma société,(Centre nautique, park à bateau et port a sec) J'ai trouvé un terrain dans la ZAE Les Esserts à Douvaine 74140.rnCette ZAE est gérée par la communauté des communes du bas chablais 74140 à Ballaison.rnj'ai eu l'obligation d'exposer mon projet avec son financement et 2 semaines plus tard j'ai reçu un courriel pour m'informer que :rn- votre projet ne correspond pas à la vocation de la zone et au type d'activités que l'on souhaite accueillir ;rn- la commune n'est pas favorable à l'implantation d'algécos sur la ZAE ;rn- votre faible capacité de financement et surtout le non recours à un organisme bancaire pour accompagner votre projet nous interroge quant à sa viabilité dans le temps.rn rnrnOnt-ils le droit de refuser de me vendre un terrain commercial d'état et par conséquent de m'empêcher de créer ma société donc mon propre emploi.rnJe n'ai que faire que mon projet ne les intéresse pas, c'est pour moi que je fais ça pas pour eux!rnrnA qui dois-je me plaindre envers ce comportement anti-économie française, et au vu de la conjoncture actuelle comment puis-je les contraindre de me vendre ce terrain qui coûte 30000€ alors que mon capital d'investissement est de 60000€ sans financement bancaire.rnrnJe vous remercie d'avance pour vos conseils.rnrnCarl Galléerngallee.c.e@gmail.com